



FICHE		TECHNIQUE
REPORTERS		NORMANDIE JEUNES
		
	WEB TV	
Préparation de l'autonomisation (année 2)		

CADRE GENERAL

Dans le cadre du programme d'actions éducatives proposé aux établissements dont les publics relèvent de sa compétence (lycéens, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, jeunes suivis par les missions locales, jeunes en MFR), la Région Normandie met en œuvre un dispositif d'éducation aux médias qui se décline en deux actions : Reporters Normandie Jeunes Radio et Reporters Normandie Jeunes Web TV.

Ces actions sont organisées en partenariat avec les Autorités Académiques (Académie de Normandie, DRAAF) qui participent aux instances de pilotage.

Le dispositif Reporters Normandie Jeunes Web TV prévoit l'organisation et l'animation d'un plateau Web TV par les jeunes encadrés par l'association Culture et Nature, en lien avec l'équipe éducative. Ce web plateau est préparé dans le cadre d'ateliers au cours desquels les jeunes se familiarisent avec le matériel audiovisuel, réalisent des reportages et s'initient à l'animation d'un plateau web TV. Les productions réalisées dans ce cadre sont mises en ligne sur une chaîne YouTube animée par l'association Culture et Nature, ainsi que sur une plateforme régionale de diffusion.

Reporters Normandie Jeunes Web TV est organisé sous la forme d'un cycle de 3 années permettant de structurer une activité média pérenne au sein de l'établissement :

- première année : une année de découverte, à l'issue de laquelle l'établissement peut choisir ou non de poursuivre sa participation.
- deuxième année : l'accompagnement de Culture et Nature permet de **préparer l'établissement à gérer une activité web TV en autonomie**. L'accompagnement permet de structurer le projet web tv au sein de l'établissement. Les techniques et modalités d'animation propres au média audiovisuel sont approfondies et la formation des membres de l'équipe éducative investis dans le projet est renforcée.
- troisième année : le projet **WEB TV mené en autonomie par l'établissement** est défini conjointement avec l'association Culture et Nature, qui accompagne le processus.

OBJECTIFS GENERAUX

- contribuer à la formation et à la construction de la citoyenneté des jeunes en favorisant leur expression, leur autonomie et le travail en équipe,
- les faire progresser dans la maîtrise de la langue orale et écrite et dans l'écoute de l'autre,
- favoriser la prise de parole des jeunes pour mieux percevoir leurs attentes,
- développer une action de médiation attractive, véritable plus-value pour les projets pédagogiques,
- animer un média par et pour les jeunes normands.

MODALITES D'ORGANISATION DE L'ACTION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT POUR L'ANNEE DE PREPARATION A L'AUTONOMISATION (A2)

L'organisation repose sur la constitution d'un groupe noyau de jeunes (classe ou groupe de jeunes volontaires), chargé de mettre en œuvre le projet. Encadrés par des référents désignés au sein de l'établissement, ils sont accompagnés par l'association Culture et Nature. Deux à trois classes ou groupes peuvent être associés au projet pour réaliser, chacun, une émission ou des reportages pour la journée de diffusion.

En fonction de ses actualités et des sujets qu'il souhaite traiter dans le cadre de ce dispositif, l'établissement choisit une thématique qui servira de conducteur aux interventions de Culture et Nature et constituera la ligne éditoriale du web plateau.

Le dispositif s'articule autour des temps suivants :

- **Une à deux réunions de préparation** avec l'opérateur, le chef d'établissement/directeur et les référents du projet. Elles permettent de définir le cadre général de l'intervention de Culture et Nature et de choisir la thématique de l'intervention. L'organisation choisie doit permettre d'impliquer d'autres jeunes au sein de l'établissement, au-delà du groupe noyau.
- **Une formation de 2 jours** pour les 2 référents du projet, organisée en collaboration avec les responsables EMI (Enseignement aux médias et à l'information) de l'Académie et le réseau CANOPE dans le cadre du Plan Académique de Formation. Elle est ouverte aux référents hors éducation nationale. Elle se déroule en septembre 2020.
- **6 interventions d'une journée** permettant de familiariser les jeunes avec le média, la réalisation de reportages et la préparation du plateau en direct. Deux de ces journées sont consacrées à la recherche documentaire, la préparation des interviews et l'écriture des sujets, titres et habillage pour la diffusion des reportages lors du plateau TV. La répartition de ces journées est définie conjointement par l'association Culture et Nature et l'établissement. Le matériel technique nécessaire (caméra, tables et logiciels de montage...) est fourni par l'association Culture et Nature.
- **Un plateau web TV (1/2 journée) en direct et en public** organisé et animé par les jeunes. Il est installé dans un endroit permettant au plus grand nombre d'assister et de participer à son déroulement. Il s'articule autour des reportages réalisés au cours des ateliers et des temps de direct assurés par les jeunes.

Une communication dédiée est assurée par les jeunes, encadrés par les enseignants référents, notamment via l'organisation d'une conférence de presse en lien avec le web plateau.

- **Un temps de bilan** en fin d'action.

ENGAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT

La mise en œuvre du projet se fait sous l'autorité du Chef d'établissement. Sa bonne réalisation suppose de :

- **mobiliser au moins deux référents et l'implication de membres volontaires de l'équipe éducative.** Interlocuteurs de l'association Culture et Nature, garants du bon fonctionnement du dispositif au sein de l'établissement, les référents s'engagent notamment à :
 - s'assurer des conditions logistiques de réalisation de l'action sur l'année scolaire, (mise à disposition de salles, accueil de l'association, information des élèves/apprentis...),
 - mobiliser les membres de la communauté éducative autour du projet,
 - organiser conjointement avec Culture et Nature la mobilisation, l'implication et l'encadrement des jeunes dans les différentes phases du projet (ateliers/diffusion/communication),
 - participer aux temps collectifs ponctuant le dispositif (bilans intermédiaires et finaux de l'action, conférences de presse, le cas échéant, réunions régionales des référents),
 - contribuer à son rayonnement interne et externe,
 - suivre la formation mise en œuvre dans le cadre du Plan Académique de Formation.
- **mettre à disposition des moyens matériels suivants pour la réalisation de l'action :**
 - un lieu d'implantation pour le studio web TV réunissant l'ensemble des contraintes techniques établies avec l'association,
 - une salle de travail,
 - une connexion Internet permettant de diffuser sur le web,
 - des moyens de diffusion dans l'établissement lors de l'organisation du web plateau.

COÛT ET REPARTITION DES DEPENSES LIEES AU PROJET

Le coût moyen d'une résidence dans une année de découverte est de :

8 500 euros

Il comprend l'intervention de Culture et Nature, les frais de déplacements des intervenants, la mise à disposition du matériel technique.

La Région prend en charge la majeure partie du coût d'une résidence. **Une contribution financière à hauteur de 10 %** est demandée à l'établissement et versée à l'association Culture et Nature, soit un montant de 850 euros.

L'établissement assure la restauration des membres de l'association lors de leurs interventions, ainsi que les éventuels frais de déplacement du ou des référents engendrés par le projet (réunion à la Région, regroupement des référents...).

Le Rectorat prend en charge les frais de déplacement des enseignants relevant du Ministère de l'Education Nationale pour les formations dans le cadre du PAF. Pour les autres, ces frais sont à leur charge des établissements.

MODALITES DE RECRUTEMENT

La fiche de candidature jointe à cette fiche technique est à retourner au service Jeunesse et Politiques éducatives de la Région Normandie (olivier.queruel@normandie.fr 02.31.15.81.31), avec copie à Culture et Nature (antoinelejardinier@gmail.com) avant :

le 30 juin 2020

Un comité de pilotage animé par la Région et composé des autorités académiques et de l'opérateur se réunit pour sélectionner les structures en vue de la saison 2020-2021 sur la base des informations contenues dans la fiche de candidature et notamment, les attendus et modalités de mises en œuvre indiquées par l'établissement.

Les structures intéressées peuvent prendre contact avec l'association Culture et Nature pour formaliser leur projet et renseigner la fiche de candidature (antoinelejardinier@gmail.com 06.10.35.86.54).

CONTACTS PARTENAIRES

Opérateur : Culture et Nature	Antoine CREVON antoinelejardinier@gmail.com - 06.10.35.86.54
Responsables EMI de l'Académie : - dép. 14, 50, 61 - dép. 27, 76	Emmanuelle GRIFFON emmanuelle.griffon@ac-normandie.fr Alexandra CLAIR alexandra.clair@ac-normandie.fr
DRAAF de Normandie	Delphine GIBET delphine.gibet@educagri.fr
Région : Direction Jeunesse et Sports	Olivier QUERUEL olivier.queruel@normandie.fr - 02.31.15.81.31